

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 15 février 2024
Rapporteur :
Monsieur Daniel LE BIGOT**

N° 10

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 26/02/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 26/02/2024 (accusé de réception du 26/02/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Modification de la composition de la Commission Consultative d'Elaboration et de suivi
du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**

La composition de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) a été approuvée par délibération le 9 novembre 2023, depuis un membre s'est rétracté et deux autres membres doivent être désignés.

Contexte :

En application de l'article R541-41-22 du Code de l'environnement qui impose la constitution d'une CCES, il a été acté que la CCES soit présidée par madame Isabelle ASSIH et composée des membres de la CCSPL, d'un référent élu nommé par chaque commune membre pour la ville de Quimper de l'élus référent de chaque quartier et d'un référent élu de chaque conseil de quartier, puis deux représentants du conseil de développement de Cornouaille.

Un membre de la composition originelle demande son remplacement :

- le référent de la ville de Briec ;

Deux autres membres doivent être désignés :

- les élus référents des conseils des quartiers d'Ergué-Armel et du centre-ville pour la ville de Quimper.

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (sur renvoi de l'article L.5211-1), les nominations ont pris effet immédiatement et il en a été donné

lecture par madame la présidente. Les personnes suivantes siégeront, en tant que référent de la ville de Briec et référents des conseils des quartiers d'Ergué-Armel et du centre-ville de Quimper, au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du PLPDMA :

Membres issus des communes-membres de QBO :	
QUIMPER	<i>Jean-Yves PICARD (Référent du conseil de quartier d'Ergué-Armel)</i>
	<i>Danièle PETTON (Référente du conseil de quartier du centre-ville de Quimper)</i>
BRIEC	Bruno LE MEN